

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES 2025-2026

Présenté :

Au ministère des Finances du Québec

Par :

Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET)

**Signez le
mouvement**



À PROPOS DU SIVET	2
INTRODUCTION	3
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS	4
MAXIMISER L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES SERVICES D'INTERPRÉTATION EN LSQ	5
ASSURER UNE COUVERTURE UNIFORME ET EFFICACE DES SERVICES D'INTERPRÉTATION À TRAVERS LE QUÉBEC	8
POUR UN FINANCEMENT ADÉQUAT DES SERVICES D'INTERPRÉTATION EN LSQ AU QUÉBEC	10
CONCLUSION	13

À propos du SIVET

Le Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET) est un organisme à but non lucratif qui se consacre à offrir des services d'interprétation de haute qualité aux personnes sourdes, sourdes-aveugles et malentendantes (PSSAM) francophones du Québec depuis plus de 30 ans. En tant que leader dans son domaine, le SIVET a pour mission de fournir un accès équitable à la communication, facilitant ainsi l'inclusion sociale, professionnelle et personnelle de cette population.

Avec près de 70 % de ses postes d'interprètes occupés à temps plein, le SIVET emploie le plus grand nombre d'interprètes à temps plein dans son secteur, garantissant ainsi une stabilité et une qualité de service exemplaires. Il dessert une clientèle diversifiée à travers plusieurs régions du Québec, offrant des services spécialisés en langue des signes québécoise (LSQ), en langue des signes québécoise tactile (LSQT) pour les PSSAM, et en oralisme, pour répondre aux différents besoins de communication. Son approche flexible et adaptable permet de soutenir les interactions des PSSAM dans des milieux variés, tels que les établissements de santé, les institutions éducatives, les milieux de travail et lors de divers événements communautaires.

Depuis sa création, le SIVET s'appuie sur des ressources humaines qualifiées et sur des technologies adaptées pour garantir des services fiables et accessibles. Il représente un choix privilégié tant pour les personnes ayant besoin de services d'interprétation que pour les interprètes eux-mêmes, qui bénéficient d'un environnement de travail soutenant leur développement professionnel et favorisant une approche éthique et respectueuse de la confidentialité et de la diversité des modes de communication.

En s'adaptant constamment aux nouvelles réalités de sa clientèle et en formant son personnel aux dernières pratiques en interprétation et en accessibilité, le SIVET se positionne comme un acteur essentiel dans le parcours d'autonomisation des PSSAM. En cela, il vise à renforcer leur capacité à s'exprimer et à participer pleinement à la société en toute dignité.

Les services régionaux d'interprétation au Québec

Actuellement, le Québec compte plusieurs SRI, dont SIVET, répartis dans différentes régions pour assurer un accès aux services d'interprétation adaptés aux besoins variés de la population, en santé, en éducation, dans le milieu de travail et au sein de diverses institutions. Chaque SRI répond aux demandes de services d'interprétation dans des contextes variés, que ce soit pour des rendez-vous médicaux, des formations, des procédures légales ou encore des événements communautaires.

- SIVET — Service d'interprétation visuelle et tactile
Régions desservies : Montréal | Laval | Montérégie | Laurentides | Lanaudières
- SRIEQ — Service Régional d'Interprétariat de l'Est du Québec
Régions desservies : Capitale-Nationale | Mauricie | Centre-du-Québec | Chaudière-Appalaches | Côte-Nord | Saguenay-Lac-Saint-Jean | Bas-Saint-Laurent | Gaspésie | Îles-de-la-Madeleine
- SIPSE — Service d'Interprétation pour Personnes Sourdes de l'Estrie
Régions desservies : Estrie
- SRIAT — Service régional d'interprétariat de l'Abitibi-Témiscamingue
Régions desservies : Abitibi-Témiscamingue

Introduction

L'inclusion des personnes sourdes et malentendantes (PSSAM) au Québec est un enjeu social et économique majeur, et les services d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) jouent un rôle central dans la réduction des barrières auxquelles cette population fait face. Ces services sont essentiels pour permettre aux PSSAM d'accéder aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi et à la justice sur un pied d'égalité avec le reste de la population québécoise. C'est sans doute pourquoi Le Plan d'engagements gouvernementaux 2021-2024 : *Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées mise en œuvre 2021-2024 de la politique à part entière : Pour un véritable exercice du droit à l'égalité*¹ prévoit l'engagement 6, lequel propose « d'actualiser les activités des services d'interprétation visuelle et tactile et évaluer le cadre financier requis. ». C'est donc dans cet esprit que nous intervenons aujourd'hui.

Le financement actuel des services d'interprétation en LSQ est insuffisant pour répondre aux besoins croissants de cette population. Entre le sous-financement, les périodes de surcharge et de pénurie d'interprètes, et les disparités régionales marquées, il devient urgent de revoir le modèle de financement et de gestion de ces services.

Dans un contexte de transformation du réseau de la santé et de réaligement des priorités gouvernementales, il est crucial de s'assurer que les services d'interprétation en LSQ bénéficient d'un financement stable et adapté aux réalités économiques actuelles. Des analyses démontrent que l'impact économique et social de ces services est significatif : ils favorisent l'accès à l'emploi pour les PSSAM, réduisent les coûts en santé en permettant un meilleur suivi médical, et garantissent l'accès à la justice en situation de litige ou de droit civil. Ainsi, des investissements ciblés dans les services d'interprétation permettraient non seulement de répondre aux besoins des PSSAM, mais aussi de générer des économies importantes dans des secteurs clés.

Ce mémoire prébudgétaire présente les défis financiers auxquels sont confrontés les organismes d'interprétation au Québec et met en évidence les bénéfices d'un financement adéquat et d'une gestion centralisée pour harmoniser l'accès et assurer la pérennité de ces services. Enfin, des recommandations concrètes sont formulées pour permettre au gouvernement de maximiser les retombées sociales et économiques d'une couverture améliorée des services d'interprétation en LSQ.

¹ *Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : mise en œuvre 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, Office des personnes handicapées du Québec : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/plan-dengagements-gouvernementaux-2021-2024-une-nouvelle-impulsion-a-la-politique-gouvernementale-a-part-entiere-37493>

Sommaire des recommandations

Recommandation 1 :

Élargir l'offre des services d'interprétation en LSQ afin de maximiser l'impact de chaque dollar investi, en créant des économies substantielles pour le système de santé, en évitant le décrochage scolaire, en augmentant l'accès à l'emploi pour les personnes sourdes et malentendantes, et en améliorant leur qualité de vie générale.

Recommandation 2 :

Centraliser les services d'interprétation pour standardiser et optimiser l'offre de services à l'échelle provinciale, garantissant ainsi une couverture plus complète et équitable des besoins en interprétation pour les personnes sourdes ou malentendantes.

Recommandation 3 :

Mieux financer les services d'interprétation afin de garantir un niveau de service adéquat pour les PSSAM, en révisant les tarifs horaires pour couvrir non seulement les salaires des interprètes, mais aussi l'accompagnement et le mentorat, la formation continue, la gestion, les frais de déplacement, le kilométrage et les périodes creuses entre les affectations.

Maximiser l'impact économique et social des services d'interprétation en LSQ

Les services d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) sont essentiels pour garantir l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes (PSSAM) au Québec. Dans un contexte où les taux de chômage et de sous-emploi de cette population dépassent largement ceux du reste de la population, investir dans des services d'interprétation accessibles et bien financés est à la fois un impératif social et une stratégie économique à long terme. Ces services favorisent la pleine participation sociale et économique des PSSAM, tout en réduisant les coûts associés aux domaines de la santé, de l'éducation et de la justice.

Inclusion économique : un levier pour l'emploi

Les taux de chômage et de sous-emploi avoisinent 40 % pour les PSSAM², alors qu'il est de 4 %³ pour la population générale au Québec. En augmentant l'accès aux services d'interprétation, il est possible de créer des conditions favorables pour que les personnes sourdes et malentendantes puissent intégrer et conserver un emploi.

Selon une analyse de la firme AppEco⁴, un meilleur accès aux services d'interprétation pourrait permettre à 633 nouvelles personnes d'accéder à l'emploi, générant un impact économique annuel de 27,8 millions de dollars. Ce gain proviendrait d'une augmentation de leurs revenus, d'une baisse de la dépendance aux prestations sociales et de la réduction des coûts liés au sous-emploi.

Tableau 13. Impact sur l'emploi – en \$ 2023

<i>Paramètres</i>	
Utilisateurs des services	2 261
Taux d'emploi des personnes avec incapacité auditive très sévère	22,4%
Taux d'emploi des personnes avec incapacité auditive sévère	50,4%
Revenu d'emploi médian	43 900 \$
Augmentation du nombre de personne avec un emploi	633
Valeur totale annuelle	27 792 212 \$

Source : Analyse de la contribution économique des services d'interprétation en langue des signes (LSQ), Firme AppEco. 27 septembre 2024. P. 20

Accès aux soins et réduction des coûts de santé

Le ministre de la Santé, Christian Dubé, mène une transformation ambitieuse du réseau de la santé pour accroître l'accès aux soins et aux services. Avec l'adoption de la *Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée* et de la *Loi visant à augmenter l'offre de services de première ligne et à améliorer la gestion de cette offre*, le gouvernement met en priorité les patientes et patients vulnérables et vise à obtenir des données fiables pour mieux ajuster l'offre et la

² *L'emploi et l'employabilité*, Association des Sourds du Canada. 2015. <https://cad-asc.ca/fr/notre-travail/lemploi-et-lemployabilite/>

³ *Taux de chômage*, Institut de la Statistique du Québec. 2023. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/travail/taux-chomage?onglet=ensemble-de-la-population>

⁴ *Analyse de la contribution économique des services d'interprétation en langue des signes (LSQ)*, Firme AppEco. 27 septembre 2024. P. 20

demande de soins. Nous soutenons cette volonté de fournir à toutes les Québécoises et tous les Québécois un accès amélioré à des professionnels de la santé, en ligne avec les priorités du Plan santé.

Cependant, malgré les avancées attendues de cette réforme, les PSSAM continueront de rencontrer des obstacles en raison du manque de services d'interprétation. Bien que le gouvernement élargisse l'accès, sans interprètes, les PSSAM ne peuvent accéder aux soins de manière équitable. Alors que de nombreux Québécois attendent de 6 à 12 mois, voire plus, pour une chirurgie, les PSSAM subissent des délais supplémentaires, faute de services d'interprétation. Cette inaccessibilité provoque des retards de diagnostic et de traitement, compromettant la santé des patients sourds et augmentant les coûts pour le système de santé.

L'amélioration de l'accès aux services d'interprétation en LSQ pourrait générer un impact positif estimé à 26,9 millions de dollars par an en facilitant l'accès aux soins et en réduisant les barrières de communication pour les utilisateurs.⁵

De plus, une meilleure littératie en santé, rendue possible par un accès facilité aux informations médicales et aux soins, pourrait réduire les coûts de santé de 7 %, représentant une économie annuelle de plus de 590 000 \$.

Rôle des services d'interprétation en éducation

Les services d'interprétation en LSQ jouent également un rôle essentiel dans le domaine de l'éducation. Les élèves sourds et malentendants font face à un taux de décrochage élevé. La majorité n'accède pas aux études postsecondaires en grande partie à cause du manque de services d'interprétation adaptés. En leur offrant un soutien adéquat pour poursuivre des études collégiales et universitaires, ces services facilitent leur intégration sur le marché de l'emploi et leur accès à des carrières plus stables et mieux rémunérées.

L'impact économique de cette inclusion éducative est évalué à 7,2 millions de dollars par an. En réduisant les taux de décrochage, on améliore les perspectives professionnelles des jeunes sourds et malentendants et on renforce leur contribution active à l'économie⁶.

Accessibilité en justice et prévention des coûts

Les services d'interprétation en LSQ permettent aussi d'assurer un accès équitable au système de justice, en offrant aux personnes sourdes et malentendantes un accompagnement essentiel lors de procédures judiciaires ou dans des contextes légaux. Cependant, l'accès ne suffit pas : la qualité des services d'interprétation est primordiale. En effet, des procès ont déjà dû être annulés et repris en raison d'interprétations inadéquates, entraînant des retards et des coûts supplémentaires. Les barrières de communication peuvent non seulement causer une mauvaise compréhension des droits et obligations, mais également compromettre le déroulement des procédures. Des services d'interprétation de haute qualité permettent aux PSSAM de naviguer efficacement dans le système judiciaire, de réduire les risques de malentendus et d'éviter les conséquences coûteuses de telles erreurs.

Un modèle d'investissement à long terme

Investir dans les services d'interprétation en LSQ représente un engagement pour une société plus juste et inclusive, tout en maximisant les avantages économiques et sociaux pour le Québec. Les

⁵ *Analyse de la contribution économique des services d'interprétation en langue des signes (LSQ)*, Firme AppEco. 27 septembre 2024. P. 20

⁶ *ibid*, P. 21

études montrent que l'augmentation de l'offre de services d'interprétation en LSQ est économiquement avantageuse.

Trois scénarios d'accroissement de l'offre de services modélisés par la firme économique AppEco indiquent que plus cette offre augmente, plus le ratio avantages-coûts est élevé. Une augmentation de 5 %, 10 % et 20 % de l'offre de services pourrait générer des avantages nets supplémentaires de 2,8 millions, 5,6 millions et 11,2 millions de dollars respectivement pour le Québec. Cette analyse révèle un ratio de 6,8, signifiant que chaque dollar investi dans les services d'interprétation en LSQ rapporte à l'État près de sept dollars en avantages économiques et sociaux⁷.

Tableau 16. Impacts consolidés de l'analyse avantages-coûts

Avantages	
Littératie en santé	590 006 \$
Santé et bien-être	26 873 600 \$
Participation au marché du travail	27 792 212 \$
Plus haut niveau de scolarité	7 231 775 \$
Total - Avantages	62 487 593 \$
Coûts	
Coûts d'interprétation	6 218 760 \$
Coûts d'exploitation	3 032 290 \$
Total - Coûts	9 251 050 \$
Avantages nets	53 236 544 \$
Ratio avantages-coûts	6,8

Analyse de la contribution économique des services d'interprétation en langue des signes (LSQ), Firme AppEco. 27 septembre 2024. P. 23

Investir dans les services d'interprétation en LSQ est une démarche essentielle pour promouvoir l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes au Québec. Ce soutien contribuera à réduire les coûts à long terme dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice, tout en améliorant la qualité de vie et l'autonomie de cette population.

Recommandation 1 :

Élargir l'offre des services d'interprétation en LSQ afin de maximiser l'impact de chaque dollar investi, en créant des économies substantielles pour le système de santé, en évitant le décrochage scolaire, en augmentant l'accès à l'emploi pour les personnes sourdes et malentendantes, et en améliorant leur qualité de vie générale.

⁷ *Analyse de la contribution économique des services d'interprétation en langue des signes (LSQ), Firme AppEco. 27 septembre 2024. P. 23*

Assurer une couverture uniforme et efficace des services d'interprétation à travers le Québec

La réalité actuelle démontre que l'accessibilité des services d'interprétation varie considérablement d'une région à l'autre. Par exemple, dans certaines zones, seuls quelques services essentiels (comme ceux chez un médecin, un dentiste ou un psychologue) sont couverts. Les usagers ont souvent droit à un nombre limité de rendez-vous, les consultations subséquentes devant être assumées par l'utilisateur lui-même. En revanche, d'autres régions du Québec offrent une couverture plus étendue, englobant une variété de services, allant de rendez-vous médicaux spécialisés à des rencontres pour l'achat d'une voiture, la signature de contrats, ou encore des consultations avec des conseillers juridiques et financiers.

Ces disparités mettent en évidence la nécessité de revoir le modèle actuel de gestion et de financement des services d'interprétation. Certaines régions sont financées par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), tandis que d'autres relèvent d'ententes contractuelles. Les limitations budgétaires du PSOC et l'absence d'indexation exacerbent les inégalités en réduisant progressivement les services disponibles.

Aussi, bien qu'à première vue certains besoins d'interprétation en situation urgente semblent être comblés, de nombreuses lacunes persistent. Par exemple, les urgences en santé et services sociaux sont actuellement prises en charge par les SRI elles-mêmes, sans financement adéquat, tandis que les services policiers s'appuient sur une entreprise privée offrant une qualité de service discutable. Le ReQIS travaille activement sur ces enjeux à la demande des personnes sourdes qui réclament des services d'interprétation de qualité, accessibles en tout temps et sans faille, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Optimisation des ressources et centralisation de l'offre de services

À l'image de la transformation du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) avec la création de Santé Québec, une centralisation des services d'interprétation pourrait s'avérer avantageuse, pour assurer une distribution équitable et efficace des services.

En rassemblant la gestion des services d'interprétation sous une entité centrale, il serait possible de rationaliser les opérations, d'harmoniser l'accès aux services et de renforcer l'efficacité de la réponse aux besoins des personnes sourdes et malentendantes.

À titre d'exemple, la mission de Santé Québec est de coordonner et soutenir l'activité des établissements publics et privés, d'optimiser les processus d'embauche et de faciliter le partage de bonnes pratiques dans tout le réseau. Une structure similaire pour les services d'interprétation permettrait de standardiser l'offre à travers le Québec et de répondre plus efficacement aux demandes, particulièrement dans les régions moins bien desservies. En centralisant les opérations, il serait possible de dégager des économies substantielles et d'assurer une meilleure coordination des ressources disponibles, tout en garantissant l'attraction et la rétention des interprètes.

Un investissement dans cette direction est non seulement essentiel pour l'équité et l'accessibilité, mais aussi pour garantir un usage plus efficient des fonds publics et un meilleur service à la population.

Recommandation 2 :

Centraliser les services d'interprétation pour standardiser et optimiser l'offre de services à l'échelle provinciale, garantissant ainsi une couverture plus complète et équitable des besoins en interprétation pour les personnes sourdes ou malentendantes.

Financer adéquatement les services d'interprétation en LSQ au Québec

La réalité économique des services d'interprétation au Québec

Les organismes de services d'interprétation au Québec font face à des pressions financières croissantes. Entre 2018 et 2024, les coûts de fonctionnement des services régionaux d'interprétation (SRI) ont augmenté de 60,5 %, en grande partie en raison des hausses salariales et des charges sociales. Le ratio coûts/revenus de ces services a atteint 102,1 % en 2023-2024, révélant un sous-financement critique qui limite la capacité de ces organismes à répondre aux besoins de la population⁸.

Inadéquation des tarifs actuels

Le remboursement actuel d'environ 85 \$ par heure d'interprétation, censé couvrir également les temps de déplacement, le kilométrage et les temps morts entre les affectations, est insuffisant. En réalité, ce tarif ne couvre pas la totalité du salaire des interprètes lorsqu'on inclut les charges sociales, les heures supplémentaires et les primes liées à la pénurie d'interprètes, laissant aux SRI la responsabilité de supporter les autres frais, ce qui engendre une pression financière importante.

Les déplacements des interprètes, dont les temps de trajet ont doublé ces dernières années en raison des travaux routiers, engendrent des frais supplémentaires que les SRI doivent assumer seuls. À Montréal, ce défi est aggravé par le coût croissant des stationnements privés, souvent la seule option pour les interprètes. Sans financement additionnel pour ces frais, les budgets des SRI restent fortement sous pression, nuisant à sa capacité d'optimiser la distribution des services sur leurs territoires.

Bien que la majorité de nos interprètes occupent des postes permanents avec des horaires fixes, la nature des demandes entraîne des périodes creuses et des pics de surcharge non compensés par les remboursements actuels. Le temps entre les affectations, qui peut varier de 15 minutes à 2 heures, impose des coûts supplémentaires que le SIVET et les autres SRI doivent assumer seuls.

L'interprétation en langue des signes est une tâche hautement spécialisée, notamment dans des secteurs sensibles tels que la santé et les services sociaux. Pour garantir la précision et la qualité des services, il est impératif de pouvoir investir massivement dans la formation continue, les programmes de mentorat, les services de conseillères spécialisées, les stages, ainsi que les séances d'observation. Ces efforts nécessaires entraînent également des coûts supplémentaires.

En 2023, le coût réel d'une heure d'interprétation s'élevait à 124 \$ pour le SIVET, le plus grand service d'interprétation au Québec, laissant près de 45 \$ à sa charge pour un service public.

Ce montant est susceptible d'augmenter en 2024, notamment en raison de la négociation de la convention collective de nos interprètes. Cette sous-évaluation compromet notre capacité à attirer et retenir des interprètes qualifiés, une priorité essentielle dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

⁸ *Analyse de la contribution économique des services d'interprétation en langue des signes (LSQ), Firme AppEco. 27 septembre 2024. P. 10*

Impact de la pénurie de main-d'œuvre sur notre capacité de réponse

En 2022, un écart moyen de 6,4 % a été observé entre les demandes de services reçues et les services effectivement exécutés, et 12,1 % des demandes n'ont pu être comblées faute d'interprètes disponibles, soulignant l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande⁹.

Dans un contexte où les subventions ne permettent pas l'embauche d'interprètes à temps plein, les interprètes en poste se retrouvent à effectuer de nombreuses heures supplémentaires en soirée et durant les fins de semaine. Cette surcharge de travail augmente non seulement le risque de blessures professionnelles liées à la fatigue, mais accroît aussi la probabilité d'arrêts de travail. Un tel scénario exacerberait le manque de personnel qualifié, entraînant un cercle vicieux qui compromettrait directement notre capacité à répondre aux besoins de la communauté.

Charge financière du service d'urgence 24/7

Le SIVET assure un service d'urgence 24/7 pour garantir la disponibilité immédiate des interprètes en cas d'urgence, notamment dans des contextes médicaux critiques. Ce service représente une charge financière importante, coûtant en moyenne 7 000 \$ par mois (84 000 \$ par an) uniquement pour cet organisme. Ces mêmes coûts, mais pour l'ensemble des services régionaux d'interprétation (SRI), seraient encore plus importants. À cela s'ajoutent les frais liés aux affectations, les primes versées aux interprètes appelés à intervenir durant les périodes de garde, ainsi que le temps supplémentaire occasionné par ces interventions. Il s'agit d'une charge financière importante que les SRI ne sont plus en mesure de soutenir sans une révision des ententes de financement. Sans ce service essentiel de garde, les personnes sourdes pourraient être privées d'un accès rapide à des services d'interprétation, compromettant leur santé et leur sécurité dans des situations d'urgence.

Des ententes restrictives qui limitent les services pour les besoins essentiels

Les ententes actuelles avec les CISSS et les CIUSSS obligent les SRI à rechercher des revenus autonomes, souvent par le biais de contrats avec des entreprises privées, ce qui limite la disponibilité des interprètes pour les services prioritaires dans les secteurs publics. En plus d'éloigner les SRI de leur mission principale, cette situation crée un déséquilibre qui nuit directement à l'accessibilité des services pour la communauté sourde, dont les SRI ont la responsabilité de prioriser les besoins, notamment en matière de santé.

Réduction des subventions et impact sur la planification à long terme

En plus des montants insuffisants, plusieurs SRI ont récemment subi des coupes de subventions dans plusieurs régions et d'autres coupures sont à prévoir également cette année.

Pour donner une idée de l'ampleur du problème, la subvention actuelle pour Montréal ne couvre même pas les coûts associés à deux interprètes à temps plein, alors que plus d'une quarantaine d'interprètes sont nécessaires pour répondre aux besoins en affectations sociocommunitaires dans la région.

En tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL), le SIVET doit assumer la grande majorité des coûts liés à la masse salariale ainsi qu'aux frais afférents tels que les frais de transport et les frais administratifs par exemple, alors que le *Cadre normatif sur les services d'interprétation pour le paiement des services d'interprétation visuelle et tactile* stipule que c'est une responsabilité gouvernementale.

Ce manque de financement et les coupes budgétaires annoncées vont directement à l'encontre de l'engagement 6 du Plan d'engagements gouvernementaux 2021-2024 : Une action

⁹ *Analyse de la contribution économique des services d'interprétation en langue des signes (LSQ)*, Firme AppEco. 27 septembre 2024. P. 16

gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées, spécifiquement celui de « Actualiser les activités des services d'interprétation visuelle et tactile et évaluer le cadre financier requis ». Ce plan, énoncé dans la politique À part entière : Pour un véritable exercice du droit à l'égalité, vise à promouvoir l'inclusion de tous les citoyens, en particulier les personnes en situation de handicap¹⁰.

Dans le cadre de cet engagement, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a accordé des fonds aux Services régionaux d'interprétation (SRI), dont le SIVET, pour réaliser une collecte de données afin d'obtenir une vue d'ensemble de la situation. Cette collecte, qui sera complétée très prochainement, est cruciale pour évaluer les besoins et les ressources requises. En réduisant les subventions, l'impact de cette collecte de données est compromis et cela va à l'encontre de l'objectif même de cette démarche.

Les conditions de financement actuelles compromettent gravement notre mission d'offrir des services d'interprétation en LSQ aux PSSAM, en particulier dans la santé et les services sociaux. Une révision et un ajustement des ententes de financement sont essentiels pour assurer un service de qualité, accessible et équitable à tous les Québécois.

Recommandation 3

Mieux financer les services d'interprétation afin de garantir un niveau de service adéquat pour les PSSAM, en révisant les tarifs horaires pour couvrir non seulement les salaires des interprètes, mais aussi l'accompagnement et le mentorat, la formation continue, la gestion, les frais de déplacement, le kilométrage et les périodes creuses entre les affectations.

¹⁰ *Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : mise en œuvre 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, Office des personnes handicapées du Québec : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/plan-dengagements-gouvernementaux-2021-2024-une-nouvelle-impulsion-a-la-politique-gouvernementale-a-part-entiere-37493>

Conclusion

Les services d'interprétation en LSQ constituent un levier incontournable pour renforcer l'inclusion sociale et économique des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles au Québec. Le manque actuel de financement empêche de garantir une couverture adéquate et universelle de ces services, créant des inégalités régionales et limitant l'accès aux droits fondamentaux des PSSAM. Ce sous-financement, combiné aux exigences croissantes en matière de formation et aux coûts de fonctionnement élevés, met les organismes d'interprétation dans une position précaire et cette situation est exacerbée par la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur spécialisé.

Pour remédier à cette situation, un investissement accru dans les services d'interprétation en LSQ est nécessaire. Il est proposé d'ajuster les tarifs horaires pour couvrir les salaires, les frais de déplacement et les périodes de temps morts, tout en assurant une couverture uniforme des besoins dans les régions, notamment par une centralisation des services. Une telle approche permettrait non seulement de standardiser et optimiser les services, mais aussi de rationaliser les ressources et de faciliter l'attraction et la rétention d'interprètes qualifiés.

Les recommandations formulées dans ce mémoire visent à garantir un modèle de financement durable, capable de répondre aux réalités économiques actuelles et futures. En augmentant l'accessibilité aux services d'interprétation, le gouvernement répondrait à des engagements d'inclusion sociale et créerait un effet multiplicateur dans des secteurs essentiels comme la santé, l'éducation et la justice. Chaque dollar investi dans les services d'interprétation en LSQ génère des bénéfices qui dépassent de loin le coût initial, et cette démarche permettrait de construire un Québec plus inclusif et plus équitable pour les PSSAM, tout en contribuant à l'optimisation des ressources publiques.

Il est maintenant temps d'agir pour renforcer ce filet de soutien indispensable et promouvoir une société où chaque citoyen, indépendamment de sa capacité auditive, peut participer pleinement à la vie collective. Ce mémoire appelle à des actions concrètes et audacieuses pour que les services d'interprétation en LSQ deviennent un modèle de réussite en matière d'inclusion sociale et d'efficacité économique au Québec.